

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

19-01-2009 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-neuvième jour de janvier deux mille neuf (2009) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara,, Gilles Coutu, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères), Alain Bellerose, Directeur général.

Avant de débiter l'assemblée, M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

01-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

02-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal des assemblées tenues les 15 et 18 décembre 2008.

ADOPTÉE

03-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de décembre 2008.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
4015	M.R.C. de Matawinie	11,909.10 \$
4016	Création Louny Enr.	600.00 \$
4017	Société de l'Assurance automobile du Qc	373.00 \$
4018	Hydro-Québec	7,455.40 \$
TOTAL :		20,337.50 \$
	Salaires	43,289.73 \$
	R.E.E.R	2,881.47 \$
	Frais de banque	120.00 \$
	Dicom	\$
	Remboursement (intérêts)	62,524.00 \$
	Remboursement / PR 7	53,954.98 \$
TOTAL :		162,770.18 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de janvier 2009.

4019	Agritex Lanaudière inc.	202.44 \$
4020	Bell Canada	1,352.44 \$
4021	Bell Canada	158.03 \$
4022	Conteneur Recycle inc.	1,220.87 \$
4023	Équiteck Balancement inc.	677.25 \$
4024	Équipements Sigma inc.	8,979.76 \$
4025	Équip. Industriels Joliette inc.	284.71 \$
4026	Fédération Québécoise	383.64 \$
4027	Fédéral commercial Métaux	451.37 \$
4028	Ferland Pascal	37.50 \$
4029	Fonds de l'information foncière	75.00 \$
4030	Garage Tellier & Fils	908.71 \$
4031	Garage Yves Bellerose inc.	121.91 \$
4032	Georges-H. Durand Ltée	90.07 \$
4033	Lafrenière Auto	715.31 \$
4034	Leblanc & Plante Enr.	936.37 \$
4035	Le Groupe Pétrolier Olco inc.	14,079.61 \$
4036	M.C. Beauséjour & Richard inc.	790.59 \$
4037	Michel Rondeau Réfrigération	78.56 \$
4038	Michelin Amérique du Nord inc.	779.51 \$
4039	Petite Caisse	615.45 \$
4040	Pièces d'Auto Joliette inc.	835.93 \$
4041	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	241.90 \$
4042	Postes Canada	144.62 \$
4043	Québec Linge	179.41 \$
4044	Satelcom Inc.	248.22 \$
4045	Stéphane St-Jean	117.00 \$
4046	Télus Mobilité	466.19 \$
4047	Würth Canada Ltée	130.86 \$
4048	Fonds des Pensions Alimentaires	428.40 \$

4049	Ministère du Revenu du Québec	12,370.99 \$
4050	Postage-On-Call Digital	3,386.25 \$
4051	Receveur Général du Canada	4,890.78 \$
4052	Bell-Gaz Ltée	2,276.12 \$
4053	Berry Fab Métal	2,554.72 \$
4054	Camions Excellence	13,117.61 \$
4055	Chambre de Commerce	4,311.36 \$
4056	Defoy Électrique inc.	991.27 \$
4057	Dunton Rainville	19,258.51 \$
4058	EBI Environnement	12,768.64 \$
4059	Equipement de Bureau Joliette	1,659.26 \$
4060	Les Ind. Wajax Ltée	38,934.66 \$
4061	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	138.78 \$
4062	Marcel Champagne Électrique inc.	67.73 \$
4063	Mécanique Jecc Ltée	307.19 \$
4064	Motion Industries	232.89 \$
4065	P.E. Boisvert Auto Ltée	436.76 \$
4066	Socan	200.17 \$
4067	Sylvio Champoux & Fils	6,196.84 \$
4068	Techno Diésel inc.	26.47 \$
4069	Trealship inc.	5,545.55 \$
4070	Univar Canada Ltée	870.96 \$
4071	Venne Mario	2,282.56 \$
4072	David Lyne	57.80 \$
4073	Dépanneur R. Prud'Homme	245.75 \$
4074	Garage Villemaire & Fils Inc.	25.20 \$
4075	John Meunier inc.	149.22 \$
4076	Joliette Hydraulique inc.	1,781.99 \$
4077	Les Entreprises B. Champagne	2,167.86 \$
4078	Premier Tech Environnement	5,640.93 \$
4079	Strongco inc.	6,181.68 \$

TOTAL : **184,809.33 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 19 JANVIER 2009

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
4080	Beulieu Jean-Charles	399.76 \$
4081	Bell Canada	88.32 \$
4082	Comité de Gestion de la Bibliothèque	1,500.00 \$
4083	Commission des Loisirs	6,000.00 \$
4084	Comptoir Alimentaire	300.00 \$
4085	C.R.S.B.P. Mauricie	14,360.39 \$
4086	Distribution 94 Enr.	3,837.75 \$
4087	Fédération Québécoise	2,159.19 \$
4088	La Survivance	5,141.98 \$
4089	Loisirs St-Michel inc.	8,750.00 \$
4090	MicroMedica	324.13 \$
4091	PG Govern Qc inc.	22,385.07 \$
4092	Québec Municipal	564.38 \$
4093 @ 4100	Chèques annulés	0.00 \$
4101	Alarme Beaudry	189.63 \$
4102	Ass. Des Dir. Municipaux	496.98 \$
4103	Ass. Québécoise d'Urbanisme	112.88 \$
4104	Cable vision du Nord	613.92 \$

4105	Chambre de Commerce	20,138.83 \$
4106	COMBEQ	536.21 \$
4107	Entrepôt de Produits de Bureau	422.16 \$
4108	Equipements Récréatifs	201.48 \$
4109	Fabrique de Saint-Michel-des-Saints	1,298.07 \$
4110	Hydro-Québec	1,380.99 \$
4111	Lanoué Philippe	400.00 \$
4112	L'Ass. Des Pompiers	378.00 \$
4113	Leblanc & Plante Enr.	715.08 \$
4114	Lecuyer Marie-Claude	200.00 \$
4115	Le Fonds de Solidarité	10,206.86 \$
4116	Ministre des Finances	229.00 \$
4117	Office Municipal d'Habitation	1,322.50 \$
4118	Satelcom Internet	938.77 \$
4119	Satelcom inc.	2,809.71 \$
4120	Socan	110.132 \$
TOTAL :-		108,512.37 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

08-12-15	MTQ – dépliant aide à la détermination des limites de vitesse sur le réseau routier municipal.
08-12-15	Réjean Laprise, Ligue des Cadets de l'Armée – fermeture et factures.
09-01-05	CLCC – local sous-sol Salle JMB.
09-01-05	CLCC – demande de subvention pour cours de musique.
09-01-06	FQM – formation 2009.
09-01-07	Ministère Développement Économique – statut de zone touristique.
09-01-10	Club Radio Amateurs - remerciement.
09-01-13	Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie – demande d'aide financière.

04-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Lecture lettre
fermeture Corps de
Cadets 2994 St-
Michel. Le conseil municipal prend acte de la lettre du 15 décembre 2008 de M. Réjean Laprise, directeur exécutif de la Ligue des Cadets de l'Armée du Canada (Québec), dans laquelle il confirme que le corps que le Corps de Cadets 2994 St-Michel-des-Sts a été fermé à la fin de la saison 2007-2008.

La municipalité de Saint-Michel-des-Saints accepte de payer la facture d'assurance de l'année dernière au montant de 730\$.

ADOPTÉE

05-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Gestion de l'ancien
local des Cadets par
CLCC. La municipalité accepte de confier à la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints le local que les Cadets utilisaient, situé dans le sous-sol de la Salle J.-M. Bellerose pour en faire la gestion de façon à ce qu'il serve exclusivement à l'entreposage du matériel (non dangereux) pour les divers organismes.

ADOPTÉE

06-2009

Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention pour
cours de musique.

Concernant la demande de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints afin d'octroyer une subvention pour payer les frais d'inscription à l'École de musique de Lanaudière, le conseil municipal considère que la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires doit prendre la décision dans le cadre de la subvention annuelle qui lui est versée par la municipalité.

ADOPTÉE

07-2009

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Inscription
formation
2009

FQM

D'autoriser l'inscription au programme de formation 2009 de la F.Q.M. aux élus et officiers municipaux qui sont intéressés et disponibles. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

08-2009

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention
Comptoir
Alimentaire.

au

D'accorder une subvention de 300.\$ au Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie pour l'année 2009.

ADOPTÉE

09-2009

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Renouvellement
entente avec avocats
pr 2009.

D'autoriser le renouvellement de l'entente pour l'année 2009 concernant la Cour municipale, avec Dunton Rainville, avocats, au prix de 3 000.\$.

ADOPTÉE

10-2009

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mauvaise créance
pr. Droit de mutation
prescrite

De mettre comme mauvaise créance un montant de 2000\$ plus les intérêts courus de Location de Motoneige Haute-Matawinie inc., matricule 7271-93-3360. Il s'agit d'un droit de mutation sur lequel il y a prescription.

ADOPTÉE

11-2009

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter révisé de
L'OMH

D'accepter le budget révisé 2008 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

12-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat de radios FM D'autoriser l'achat de 10 radios FM pour les véhicules de voirie au cout de 360.\$ chacun, plus taxes.

ADOPTÉE

----- L'appui au Comité de Travail Consultatif sur la Motoneige au Parc du Mont-Tremblant est reporté à une prochaine assemblée.

13-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subventions Loisirs D'accorder à Loisirs St-Michel inc. Les subventions suivantes pour l'année
St-Michel inc. 2009 :

- général 7 500\$
- gestion hivernale du chalet des loisirs 5 000\$

Coût net des salaires et bénéfices marginaux des monitrices moins la subvention de carrière été 2009.

ADOPTÉE

14-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention De verser une subvention de 1 500.\$ à la bibliothèque conditionnellement à
bibliothèque. ce que le montant annuel pour carte de membre continue à être perçu des
utilisateurs

ADOPTÉE

15-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention CLCC D'accorder à la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires de
Saint-Michel-des-Saints une subvention de 6 000.\$ pour l'année 2009.

ADOPTÉE

16-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention Chambre De verser une subvention à la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie,
de Commerce. soit le revenu total net d'une partie de la taxe représentant 0.13\$ du 100\$
d'évaluation, des immeubles non résidentiels et industriels et la totalité de la
taxe pour colporteurs.

Contribution à la revue (population 2761 X 1.30 = 3 590.\$). Ces sommes sont payables en 4 versements : janvier, avril, juillet et octobre 2009.

ADOPTÉE

17-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention Corp. D'accorder une subvention de 153 943.04\$ à la Corporation pour le
Dév. Lac-Taureau développement du Lac-Taureau en l'an 2009.

ADOPTÉE

18-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter procès- D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 7
verbal du CCU janvier 2009 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

19-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation **Demande de dérogation mineure par M. Robin Pelletier et Mme**
du 250, ch. Pointe- **Lysandre Ménard pour la propriété située au 250, chemin de la Pointe-**
Fine **Fine. La demande concerne la construction d'un garage attaché à 4.57**
mètres (15') de la limite de propriété latérale droite au lieu de 10 mètres
(32.8'), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-1) du règlement sur les PIIA #
400-1998.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Robin Pelletier et Mme Lysandre Ménard pour la propriété située au 250, chemin de la Pointe-Fine concernant la construction d'un garage attaché à 4.57 mètres (15') de la limite de propriété latérale droite au lieu de 10 mètres (32.8'), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-1) du règlement sur les PIIA # 400-1998.

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la maison a été faite sur le terrain en fonction de l'ancienne réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la maison a été construite en 2002 et que la réglementation sur la marge latérale minimum a été modifiée en 2005;

CONSIDÉRANT QUE le garage projeté sera à 4.57 mètres (15') de la limite de propriété;

CONSIDÉRANT QUE le voisin est un terrain vacant appartenant au gouvernement du Québec;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation de M. Robin Pelletier et Mme Lysandre Ménard

ADOPTÉE

20-2009

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
de M. Benoit Dulude

Demande de dérogation mineure par M. Benoit Dulude pour la propriété située sur une partie du lot 48, rang 2 sud-est, dans le canton de Provost. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment accessoire en marge avant d'un bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-5) du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Benoit Dulude pour la propriété située sur une partie du lot 48, rang 2 sud-est, dans le canton de Provost. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment accessoire en marge avant d'un bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-5) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT la topographie du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment n'est pas visible du chemin;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment se trouve à 245' du chemin privé;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Benoit Dulude.

ADOPTÉE

21-2009

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
du 271, Brassard

Demande de dérogation mineure par 9071-3694 Québec Inc. a/s Éric Tellier concernant la propriété située au 271 rue Brassard. La demande concerne l'autorisation de prolonger l'usage résidentiel de la propriété jusqu'au mois d'août (7 mois), ce qui contrevient à l'article 5.3.3 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de 9071-3694 Québec Inc. a/s Éric Tellier concernant la propriété située au 271 rue Brassard. La demande concerne l'autorisation de prolonger l'usage résidentiel de la propriété jusqu'au mois d'août (7 mois), ce qui contrevient à l'article 5.3.3 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE la demande d'extension de 7 mois est raisonnable;

CONSIDÉRANT le contexte économique;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de 9071-3694 Québec Inc. a/s Éric Tellier

ADOPTÉE

22-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
du 2060, Cyprès

Demande de dérogation mineure par M. Martin Dupras pour la propriété située au 2060 ch. des Cyprès (arrière). La demande concerne un bâtiment principal se trouvant à 14.37 mètres (47.15') de la ligne de propriété avant au lieu de 15 mètres (49.2'), ce qui contrevient à l'article 7.13.5 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Martin Dupras pour la propriété située au 2060 ch. des Cyprès (arrière). concernant un bâtiment principal se trouvant à 14.37 mètres (47.15') de la ligne de propriété avant au lieu de 15 mètres (49.2'), ce qui contrevient à l'article 7.13.5 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est construit depuis 1999;

CONSIDÉRANT QU' en 1999, les certificats de localisations n'étaient pas exigés;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Martin Dupras.

ADOPTÉE

23-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter l'ajout
d'usage pour 190-
196 ch. Mont-
Trinité.

Demande d'ajout d'usage par Mme Suzanne Labrie et M. Michel Pelletier pour la propriété située au 190-196, chemin du Mont-Trinité. La demande concerne l'ajout de l'usage *habitation multifamiliale isolée* à la zone Vb-9, afin de pouvoir vendre les logements en type "condo".

Le CCU a étudié la demande d'ajout d'usage par Mme Suzanne Labrie et M. Michel Pelletier pour la propriété située au 190-196, chemin du Mont-Trinité. La demande concerne l'ajout de l'usage *habitation multifamiliale isolée* à la zone Vb-9, afin de pouvoir vendre les logements en type "condo".

CONSIDÉRANT QUE la demande pour ce type d'habitation (condo) est grandissante, due au développement important de la région.

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de M. Michel Pelletier et de Mme Suzanne Labrie

ADOPTÉE

24-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter
conciliation bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 31 décembre 2008.

ADOPTÉE

Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de décembre 2008.

- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 12 janvier 2009.
- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires du 4 décembre 2008.
- Le directeur général dépose le rapport annuel des photocopies.
- Le directeur général dépose le rapport annuel des véhicules de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Certificat des résultats de la procédure d'enregistrement selon l'article 555 à 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Règlement numéro 517-2008

Règlement modifiant le règlement 510-2008 afin d'utiliser les revenus généraux pour le remboursement de l'emprunt.

01.- le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 est de 2055.

02.-le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 216.

03.-la période d'accessibilité au registre était de 9 à 19 heures le lundi 22 décembre 2008 à la mairie, 441 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints.

04.-à 19 heures, je constate qu'aucune personne habile à voter ne s'est présentée. Le règlement no. 517-2008 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Fait et signé à Saint-Michel-des-Saints, ce 22 décembre 2008.

Alain Bellerose
Secrétaire-trésorier
Directeur général

25-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude par la MRC De demander à la MRC de Matawinie de faire une étude pour des stations de
pour station de vidanges des installations septiques des embarcations nautiques sur le
vidanges des Réservoir Taureau. Le coût de cette étude et des travaux le cas échéant
embarcations devrait être payé par le Fonds du Parc Régional du Lac-Taureau et la gestion
nautiques.. des de ces stations serait faite par la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

26-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Inscription au Défi Dans le cadre du financement de la Fondation pour la Santé du Nord de
12H. Val St-Côme Lanaudière, d'autoriser l'inscription au coût de 400\$ d'une équipe au Défi 12
heures Val St-Côme. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront
remboursés.

ADOPTÉE

27-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Soumission sur De voir avec l'inspecteur municipal les besoins de ponceaux de voirie pour
invitation pour l'année 2009 et d'effectuer une soumission sur invitation auprès des
ponceaux marchands de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

28-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de Que la présente assemblée soit levée.
l'assemblée

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire